# DEMANDE D'AIDE

*Réservé à Orléans Métropole*

NOM : _____

N° de dossier : _____

Date de dépôt : _____

☐ Audit restitué

## PROPRIETAIRE BAILLEUR

- ☐ Aide Audit énergétique
- ☐ Prime Reno BBC
- ☐ Prime Eco Renov « Biosourcé » ou « Air – Bois »

*Madame, Monsieur,*

***Vous sollicitez une aide financière d'Orléans Métropole dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique. Nous vous remercions de lire attentivement les informations suivantes avant de commencer à remplir votre dossier :***

- *Veillez à bien compléter, dater et signer ce formulaire, et à y joindre les justificatifs indiqués en page 4.* ***Toute demande incomplète sera ajournée et pourra être retournée.***
- *Votre demande est à adresser à Orléans Métropole,* ***obligatoirement avant le début des travaux*** *pour lesquels vous sollicitez une subvention, à l'exception de l'aide à l'audit énergétique qui peut être sollicitée dans les 6 mois suivant la remise du rapport d'audit par le professionnel.*
- *L'audit énergétique ou les travaux pour lesquels vous sollicitez une subvention doivent* ***obligatoirement être réalisés pas un professionnel « reconnu garant de l'environnement » – RGE ou référencé dans l'annuaire France Renov'***
- ***Une aide financière d'Orléans Métropole n'est jamais automatique****. Elle est attribuée en fonction de l'intérêt économique, social, environnemental et technique du projet et des crédits disponibles.*
- *Pour savoir si une aide vous est accordée et en connaître le montant, vous devez attendre de recevoir* ***la notification de décision d'Orléans Métropole****.*
- *L'aide sera versée après réalisation de l'audit énergétique ou des travaux pour lesquels vous sollicitez la subvention, sur présentation des justificatifs, si l'objet de l'aide est réalisé tel que prévu et si les engagements envers Orléans Métropole sont respectés.*
- *Vous avez la possibilité – voire l'obligation pour demander certaines aides de l'Anah – de vous faire accompagner par un opérateur* ***Mon accompagnateur Renov'*** *dans l'élaboration de votre projet et le montage de vos dossiers de demande de subvention. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez faire appel à lui dès la phase de l'audit.*

**Pour tout renseignement concernant les aides à la rénovation énergétique et pour un conseil neutre et gratuit sur votre projet :**

**CONTACTEZ UN CONSEILLER MA METRO RENOV' :**

**02.38.81.37.07 I mametrorenov@adil45-28.org**

**INFORMATIONS PRATIQUES ET CONTACT POUR LE SUIVI DE VOTRE DOSSIER : RDV EN FIN DE FORMULAIRE**

**Ce formulaire N'EST PAS A COMPLETER si votre demande fait l'objet d'un dépôt sur monprojet.anah.gouv.fr (Contactez votre ACCOMPAGNATEUR RENOV')**

## IDENTITE DU DEMANDEUR

- **Le demandeur est une personne physique :**

☐ M. ☐ Mme NOM : Prénom :

Nombre total de personnes composant le ménage (vous y compris) : dont enfants à naître : *(justificatif à fournir)*

**Identité des membres du ménage (hors demandeur) :**

| NOM | Prénom | Année de naissance |
|---|---|---|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

**Pour l'ensemble des personnes du ménage (vous compris) :**

Somme totale des revenus fiscaux de référence (RFR) du dernier avis d'imposition disponible :

- **Le demandeur est une personne morale / une indivision :**

☐ Société ☐ Association ☐ Indivision : Dénomination :

NOM et Prénom du représentant ou du mandataire :

Qualité :

## COORDONNEES DU DEMANDEUR

Adresse :

Code postal : Commune :

N° de téléphone : Adresse mail :

## LOGEMENT(S) CONCERNE(S) PAR LA DEMANDE

Adresse : Code postal : Commune :

Bâtiment : Escalier : Etage : Porte :

**Il s'agit de :** ☐ une maison individuelle ☐ un appartement

☐ un immeuble en monopropriété : Nb de bâtiments : Nb de logements :

Pour une demande d'aide aux TRAVAUX, combien de logements sont concernés :
*(Les logements doivent être clairement identifiés dans les justificatifs fournis : audit, devis, etc.)*

☐ Le logement / l'immeuble à améliorer a été construit depuis plus de 15 ans. Année de construction :

## TRAVAUX ENVISAGES

☞ **Si votre demande concerne la PRIME RENO BBC**

Etiquette énergétique du logement : Avant travaux : Projetée après travaux :

☞ **Si votre demande concerne la PRIME ECO RENOV**

Poste de travaux réalisé en matériau biosourcé : Matériau mis en en œuvre :

Usage de l'équipement de chauffage bois : ☐ régulier (chauffage principal)

☐ appoint (en complément d'un autre mode de chauffage)

## PLAN DE FINANCEMENT

A compléter avec les éléments connus au moment de la demande. Un plan de financement définitif sera demandé au moment du paiement.

| DEPENSES HT | | FINANCEMENT ENVISAGE | |
|---|---|---|---|
| Coût Audit énergétique | | **Aides Ma Metro Renov' :**<br>☐ Aide audit énergétique<br>☐ Prime Reno BBC<br>☐ Prime Eco Renov Biosourcé<br>☐ Prime Eco Renov Air - Bois | |
| Coût Travaux | | | |
| Coût Maîtrise d'œuvre | | | |
| Autre : | | Aide Anah / MaPrimeRenov' | |
| | | Autre aide : | |
| | | **Total des aides envisagées** | |
| | | Reste à charge | |
| **COUT TOTAL HT** | | | |
| **COUT TOTAL TTC** | | **FINANCEMENT TOTAL** | |

## LES ENGAGEMENTS

### *J'atteste :*

- **Ne pas avoir commencé les prestations** avant de déposer la présente demande auprès d'Orléans Métropole (sauf audit énergétique),
- Ne pas avoir acheté mon logement à un organisme HLM depuis moins de cinq ans,

### *Je m'engage à :*

- Commencer les travaux dans un délai d'un an suivant la date d'attribution de l'aide,
- Faire réaliser l'audit énergétique ou les travaux par des professionnels ayant une activité déclarée en rapport avec les travaux effectués (pose et fourniture) et qualifiés « RGE » (Reconnues Garantes de l'Environnement) ou référencés dans l'annuaire France Renov'
- Terminer les travaux et présenter ma demande de paiement du solde de l'aide dans le délai de 3 ans suivant la date d'attribution de l'aide (1 an pour l'aide à l'Audit énergétique)
- Mettre le logement en location pendant au moins 6 ans à titre de résidence principale à compter de la date de réception par Orléans Métropole de la demande de paiement du solde de l'aide
- Informer Orléans Métropole par écrit dans les 2 mois suivant toute modification affectant la propriété du logement ou son occupation

### *Je reconnais être informé(e) que :*

- Orléans Métropole peut effectuer des **contrôles** sur la durée de l'engagement
- en cas de non-respect de ces engagements et de la réglementation en vigueur ou en cas de fraude, l'aide attribuée est annulée et les sommes déjà perçues devront être remboursées avec une majoration,
- toute fraude ou fausse déclaration expose également à des sanctions financières et administratives, ainsi qu'à des poursuites judiciaires.

Fait à ,le Signature obligatoire du demandeur :

(ou du mandataire) :

## Pour toute demande :

- ☐ Devis détaillé descriptif et estimatif des travaux subventionnées OU Facture de l'audit énergétique, par un professionnel ayant une activité déclarée correspondant à l'objet de la demande, qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ou référencé dans l'annuaire France Renov'
- ☐ Justificatif de propriété ou des droits détenus sur le logement : copie taxe foncière, fiche d'immeuble, attestation de propriété, fiche individuelle du propriétaire, acte notarié, etc.
- ☐ Mandat signé si le bénéficiaire donne mandat ou se fait représenter pour déposer la présente demande,

## Pour une demande de Bonus Reno BBC :

- ☐ Justificatifs de ressources de l'ensemble des membres du ménage du demandeur (derniers documents disponibles produits par l'administration fiscale)

  **OU**

- ☐ Une attestation d'engagement de conventionnement du logement avec l'Anah dans le cadre de Loc'Avantages (si les demandes d'aide et de conventionnement sont réalisées conjointement via MonprojetAnah.gouv.fr, cette pièce n'est pas nécessaire)
- ☐ Audit énergétique correspondant au projet retenu et précisant l'étiquette énergétique du logement avant travaux et projetée après travaux. Cet audit énergétique doit être établi par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ou référencé dans l'annuaire France Renov'.

Le règlement complet des aides Ma Metro Renov' est consultable sur : https://www.orleans-metropole.fr/fileadmin/orleans-metropole/MEDIA/document/urbanisme/habitat/ma_metro_renov/Formulaire-MaMetroRenov-Juin2024-REGLEMENT-A4.pdf

**LE DOSSIER COMPLETE ET SIGNE EST A DEPOSER AU SERVICE INSTRUCTEUR D'ORLEANS METROPOLE**

⏩ Via Monprojet.Anah.gouv.fr par Mon Accompagnateur Renov' pour les demandeurs concernés

⏩ Sinon directement auprès du service instructeur :

Orléans Métropole
Service Habitat Anah & Ma Metro Renov'
5 place du 6 Juin 1944
45000 ORLEANS

✆ 02.38.78.49.74
habitatprive.anah@orleans-metropole.fr

*Vu le règlement des aides d'Orléans Métropole approuvé par délibération du conseil métropolitain en date du 21 mars 2024,*

*Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre demande d'aide ainsi qu'à des exploitations statistiques. Les destinataires des données sont : les services d'Orléans Métropole et les organismes partenaires.*

*Conformément à cette loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Orléans Métropole. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*